



© Alexis Orloff - FFGolf

Chers collègues,

En 2008, la branche professionnelle du golf, à travers son observatoire, a réalisé une première enquête auprès d'un panel de 59 golfs. Cette enquête a apporté des éléments de connaissance sur les caractéristiques des golfs, les métiers, les emplois et les besoins en formation. L'objectif de la branche était alors de porter le panel à 60 golfs et de le solliciter à intervalles réguliers, afin de lui permettre d'observer les évolutions et les tendances en matière d'emploi et de formation et d'alimenter la réflexion des partenaires sociaux dans la construction de leur politique.

C'est dans ce cadre qu'a été réalisée en 2009 une deuxième enquête, sur la base d'une méthodologie similaire à celle mise en œuvre en 2008.

La branche a souhaité que cette enquête apporte également un éclairage sur le métier d'enseignant salarié.

Les résultats de cette deuxième enquête vous sont présentés dans cette brochure.

Nous vous remercions pour votre contribution et sommes à l'écoute de vos réactions.

Patrice Bernard
Président de la CPNEF du Golf

Patrick Farman
Vice-Président de la CPNEF du Golf



Siège social :
43 boulevard Diderot
BP 80057
75560 Paris cedex 12

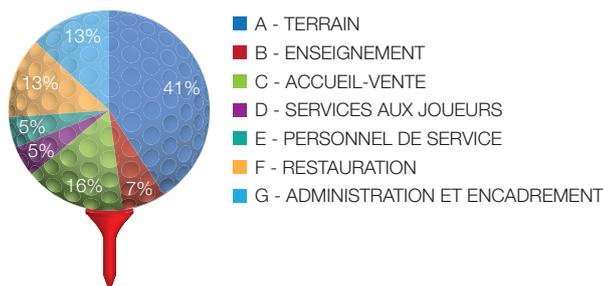
uniformalion.fr

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS
DE L'OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS DU **GOLF** 2009



Caractéristiques des emplois et des métiers

→ Une prédominance du personnel de terrain



→ L'identification de 5 métiers clés

5 métiers peuvent être considérés comme des métiers clés selon leur importance numérique et leur position stratégique pour les activités golfeques. Il s'agit des métiers de **greenkeeper**, de **jardinier**, de **directeur**, d'**enseignant** et de **personnel d'accueil**. Ensemble, ils représentent 61% des emplois.

→ Une population essentiellement masculine

Les 60 golfs enquêtés représentent un total de 719 salariés dont **515 hommes** et **204 femmes**.

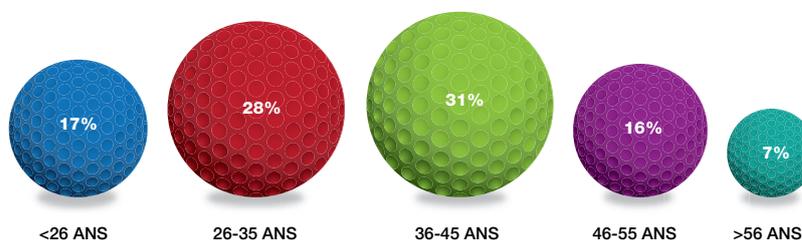
→ Une pyramide des âges équilibrée

Globalement, le renouvellement générationnel des salariés est garanti.

Les métiers des services aux joueurs et les greenkeepers constituent toutefois une exception : l'importance du nombre de salariés âgés et la faible part de salariés jeunes pose la question de leur renouvellement.

Pour les greenkeepers, dont l'ancienneté est souvent importante, c'est aussi la question de la transmission de leurs connaissances qui est posée.

Le renouvellement des salariés passe également par l'embauche de jeunes en contrats d'apprentissage et de professionnalisation, notamment pour les métiers de jardinier, d'enseignant et d'hôtesse d'accueil.

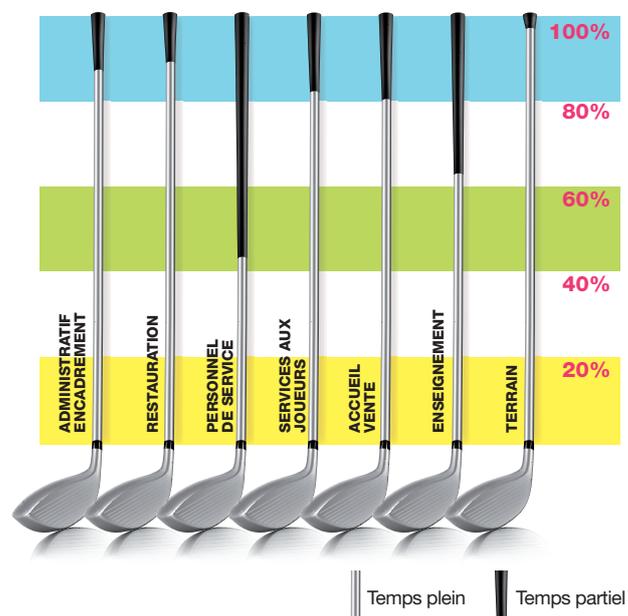


→ Prédominance du CDI

90% des salariés sont en CDI.

On retrouve principalement des salariés en CDD chez le personnel de service et dans les métiers d'accueil et vente.

→ Un temps partiel important pour quelques métiers



→ Organisation du temps de travail : prédominance de la modulation

La modulation est la plus répandue chez les salariés du terrain (environ 80%), de l'accueil-vente (65% environ), de la restauration (environ 60%) et des services aux joueurs (environ 50%).

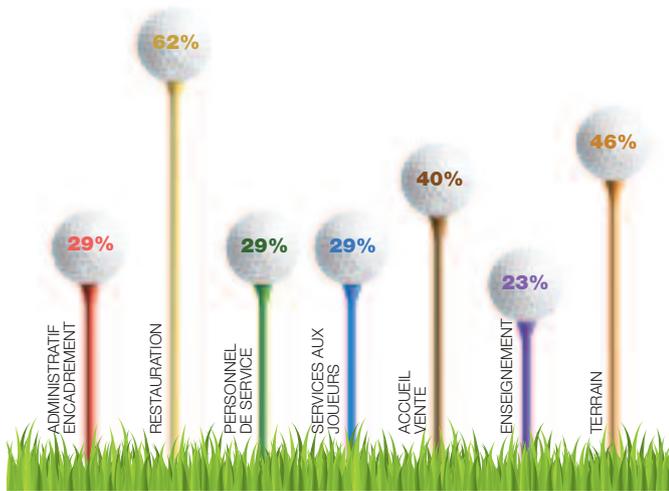
Le cadre fixe (35 heures par semaine) prévaut dans la plupart des autres cas.

Le forfait jour existe dans certains cas chez les directeurs et les enseignants, mais reste minoritaire.

Enfin, l'intermittence existe pour environ 15% des enseignants.



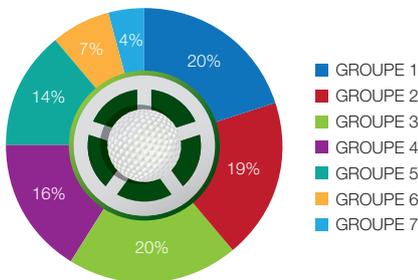
→ Le recours aux heures supplémentaires : une pratique courante dans la branche



→ Le travail le dimanche : une réalité récurrente

Entre 70% et 100% des salariés selon les familles de métiers.

→ La répartition des salariés par groupe de classification de la CCNG



Groupes 1, 2 et 3 représentent 60% des salariés.

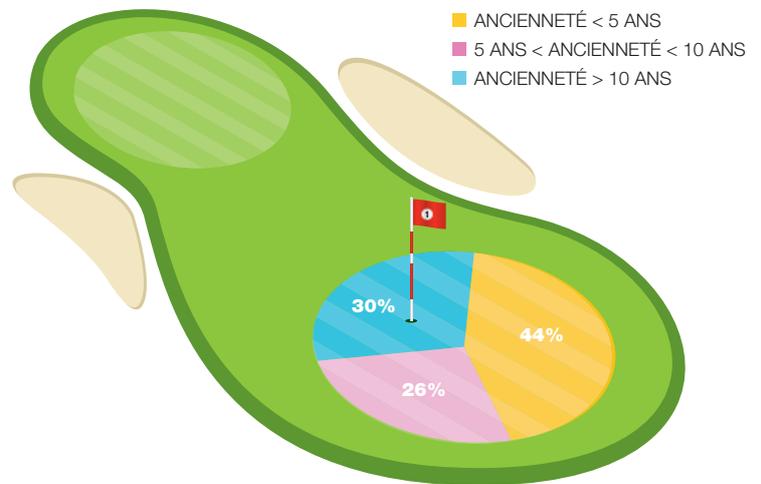
Groupes 6 et 7 représentent 11% des salariés.

- Personnels de service : 71% du groupe 1.
- Jardiniers : plus de 90% des groupes 1, 2 et 3.
- Enseignants : 63% des groupes 4, 5 et 6.
- Greenkeepers : 53% des groupes 5, 6 et 7.
- Directeurs : 75% des groupes 6 et 7.



© Alexis Oriolif - FFGolf

→ Un turn over important



Les directeurs, les jardiniers et les enseignants ont peu d'ancienneté :

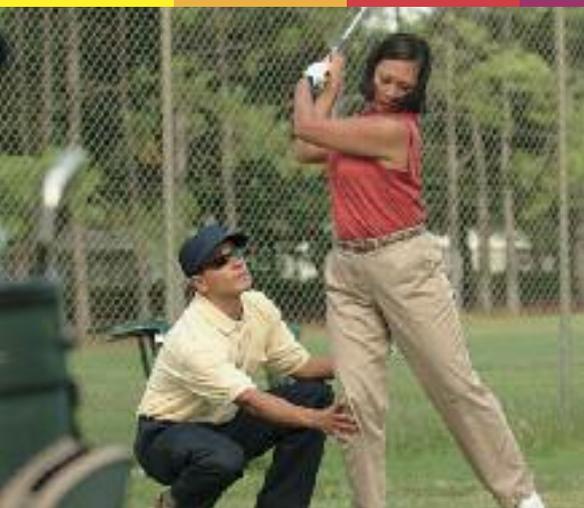
30% des directeurs ont moins de 5 ans d'ancienneté, bien qu'aucun n'ait moins de 26 ans.
 40% des jardiniers ont moins de 5 ans d'ancienneté.
 Les directeurs évoquent des difficultés à trouver les compétences nécessaires lors des recrutements.
 55% des enseignants ont moins de 5 ans d'ancienneté, et 17% ont moins de 26 ans.

→ Formation

Les métiers dont les salariés ont le plus suivi une formation sont d'abord **les jardiniers qui représentent 33% de l'ensemble des formations** débutées en 2008. Viennent ensuite les hôtesse d'accueil (15%), les greenkeepers (11%) et les directeurs (8%).



© Alexis Oriolif - FFGolf

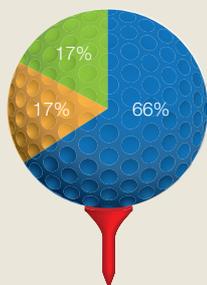


Focus sur le métier d'enseignant

→ Une population relativement jeune et avec souvent peu d'ancienneté

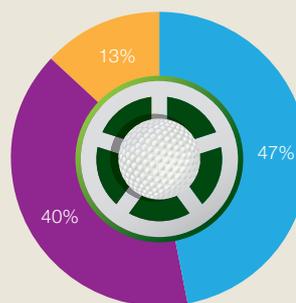
44% ont moins de 36 ans et 6% ont plus de 55 ans.
55% ont moins de 5 ans d'ancienneté.

→ Les diplômes : prédominance du niveau 4



- ENSEIGNANTS AYANT UN DIPLÔME DE NIVEAU IV (BEES 1°, BPJEPS)
- ENSEIGNANTS AYANT UN DIPLÔME DE NIVEAU II ET SUPRA (BEES 2°, BEES 3°)
- ENSEIGNANTS EN FORMATION

→ La rémunération des enseignants salariés



- TAUX HORAIRE DE RÉMUNÉRATION > 17,74 €
- 11,68 € < TAUX HORAIRE DE RÉMUNÉRATION < 17,73 €
- 9,47 € < TAUX HORAIRE DE RÉMUNÉRATION < 11,67 €

À noter : les enseignants se trouvant dans la tranche de rémunération comprise entre 9,47€ et 11,64 €/heure sont majoritairement en formation.

→ Une proportion importante de temps partiel

62% des enseignants salariés travaillent à temps plein.

Parfois, les enseignants peuvent avoir d'autres activités d'enseignement au sein du golf, en tant qu'indépendants.

→ Polyvalence et multisalarariat

6% travaillent dans plusieurs golfs et plus de 50% sont polyvalents (accueil-vente, service aux joueurs).



© Alexis Orioff - FFGolf

Ces données sont la propriété de la Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation (CPNEF) du golf. Toute utilisation doit être accompagnée de la mention suivante : "Extrait de la synthèse des résultats de l'observatoire des métiers du golf (enquête 2009) de la branche professionnelle du golf".

Le rapport final et la synthèse de l'enquête sont accessibles dans leur intégralité à partir des sites d'Uniformation – www.uniformation.fr et de la Fédération Française de Golf – www.ffgolf.org.